

**EXPOSE DES DECISIONS DU CONSEIL DE POLICE  
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2019 A PECQ  
(art. 85 LPI)**

Présents : SENESAEL Daniel, Membre du Collège de police, Président ;  
BOURDEAUD'HUY Jean-Pierre, BRABANT Aurélien, WILLAERT Yves, Membres du Collège de police ;  
ADAM Xavier, CANTA Domenico, CHANTRY Axelle, DELCOURT Laetitia, DELESTRAIN Jean, DEMORTIER André, DETEMMERMAN Denis, DUBART Michel, GORLOO Daniel, HUART Quentin, LAMBERT-MALGHEM Véronique, NOTTEBAERT Jean-Michel, OTTEVAERE Grégory, PIERRE Aurélien, PROVOYEUR Martin, TRATSART Chloé, WATTEZ Bernard, Membres du Conseil de Police ;  
DEBRAUWERE Dominique, Chef de Corps ;  
COQUERELLE Isabelle, Secrétaire.

**Séance publique :**

**1. Décès d'un membre du Conseil de police**

Une minute de silence est accordée en hommage à Monsieur Marnix VERSTRAETEN, décédé le 16 novembre 2019.

**2. Installation et prestation de serment d'un nouveau membre du Conseil de police**

Après avoir prêté serment entre les mains du Président, Monsieur Denis DETEMMERMAN est installé en qualité de Membre du Conseil de Police. Il achèvera le mandat de Monsieur Marnix VERSTRAETEN, décédé, et entrera en fonction dès sa prestation de serment.

**3. Prestation de serment de membre du personnel de la Zone de police**

Prêtent serment entre les mains du Président les dénommé(e)s : KORTLEVEN Sébastien, VANDEMEULEBROECKE Annie, OLIKIER Stéphanie, MASURE Yannick, DUPRIEZ Thierry, THIEFFRY Marine.

**4. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**

Le Conseil de police approuve à l'unanimité le procès-verbal de la dernière séance tel qu'établi par Madame Isabelle COQUERELLE, Secrétaire de Zone.

**5. Budget 2019 – Approvisionnement du fonds de réserve extraordinaire**

Le Conseil de police décide à l'unanimité d'alimenter le fonds de réserve extraordinaire d'un montant de 24.101 euros provenant des voies et moyens excédentaires suivants (ordinaire : 20.000 euros et extraordinaire : 4.101 euros) :

- Prélèvement de l'ordinaire	060/95501.2019	20.000 euros
- Vente auto	330/77352.2019	2.701 euros
- Vente de véhicules spéciaux	330/77398.2019	1.400 euros

**6. Budget 2019 – Utilisation du fonds de réserve extraordinaire**

Le Conseil de police décide par 19 voix et 1 abstention d'utiliser le fonds de réserve extraordinaire à concurrence d'un montant de 60.986,15 euros au financement des dépenses extraordinaires suivantes :

33027/74253.2019	..... Achat de matériel informatique	13.500 euros
33028/74451.2019	..... Achat d'un analyseur de trafic	3.500 euros
33029/74198.2019	..... Achat de mobilier	30.000 euros
33030/74451.2019	..... Achat de gilets pare-balles	1.000 euros
33031/74451.2019	..... Achat de balises lumineuses	2.000 euros
33032/74451.2019	..... Achat de valises ETT	4.486,15 euros
33033/74451.219	..... Achat d'une étiqueteuse vélo	1.500 euros
33035/74451.2019	..... Achat d'armes collectives	5.000 euros

**7. Budget 2019 – Service extraordinaire – Acquisition de meubles de rangement destinés à l'entreposage des armes individuelles dans les services de proximité – Approbation des conditions et mode de passation**

Le Conseil de police décide à l'unanimité de se rattacher au marché de la Police Fédérale pour l'acquisition de meubles de rangement destinés à l'entreposage des armes individuelles dans les services de proximité sur base du marché FOR-CMS - 105-02/06. Cet aménagement sera confié à la société BEDIMO – Zoning Sainte-Henriette à 7140 MORLANWELZ - pour un montant estimé à 2076.36 euros T.V.A. comprise.

La dépense sera imputée à l'article 33029/74198 du budget extraordinaire de 2019 et financée sur fonds de réserve extraordinaire sous l'article 060/99551.2019.

**8. Budget 2019 – Service extraordinaire – Acquisition de mobilier pour le service opérateur – Approbation des conditions et mode de passation**

Le Conseil de police approuve à l'unanimité de se rattacher au marché de la Police Fédérale pour l'acquisition de mobilier pour le service opérateur sur base du marché FOR-CMS - 105-02/06 et de se fournir auprès de la société ROBBERECHTS – Slachthuisstraat, 21 à 2300 TURNHOUT - pour un montant estimé à 1.850 euros T.V.A. comprise. La dépense sera imputée à l'article 33029/74198 du budget extraordinaire de 2019 et financée sur fonds de réserve extraordinaire sous l'article 060/99551.2019.

**9. Budget 2019 – Modification budgétaire n°1 – Arrêté d'approbation du Gouverneur provincial Information.**

**10. Budget 2020 – Arrêt**

Le Conseil de police approuve à l'unanimité le projet du budget de l'exercice 2020 tel que présenté en séance.

Les documents peuvent être consultés au secrétariat, sis au commissariat central, rue de Courtrai, 40 à 7740 Pecq, les jours ouvrables du 17 décembre 2019 au 3 janvier 2020.

**11. Achat de deux maisons, quatre garages et abords de l'ex-gendarmerie appartenant à la Commune de Pecq**

Sous réserve d'approbation du budget 2020, le Conseil de police approuve à l'unanimité, d'acquérir auprès de la Commune de Pecq deux maisons, quatre garages et abords de l'ex-gendarmerie (rue des Combattants-7740 Pecq) pour un montant total de 200.000 euros et de procéder au règlement des frais d'acte, pour un montant évalué à 5.000 euros, auprès du bureau d'étude du notaire Yves VAN ROY.

La dépense sera imputée aux articles 33010/71251, 33010/71157, 33010/71256, 33010/71156 du budget extraordinaire de 2020 et financée par emprunt sous l'article 33010/96151.

**12. Personnel opérationnel – Ouverture d'un emploi d'Inspecteur Principal**

Le Conseil de police décide à l'unanimité de déclarer vacant un emploi d'Inspecteur Principal pour le Service Intervention par la voie de l'appel à la mobilité, d'appliquer la procédure de la Commission de sélection et d'autoriser la relance automatique de l'appel aux candidats au cas où un échec serait constaté lors de la mobilité en cours et/ou lors des cycles de mobilité suivants.

**Séance huis clos :**

**13. Désignation d'un commissaire de police adjoint au directeur des opérations**

Le Conseil de police décide à l'unanimité de désigner Mr X en qualité de commissaire de police adjoint au directeur des opérations et de déterminer l'entrée en fonction au 1er mars 2020, sous réserve de réussite de la formation d'officier.

**14. Organisation des vœux de la Zone de police**

Information.

Pecq, le 18 décembre 2019.

Pour le Conseil de police

La Secrétaire,



COQUERELLE Isabelle



Le Président,



SENESAEL Daniel